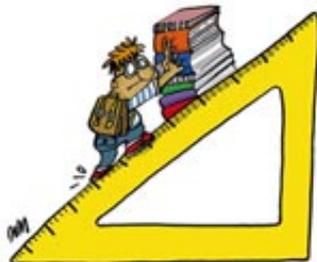


<https://jean-giono.etab.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article1228>

DISPOSITIF "DEVOIRS FAITS"

- Pédagogie - "DEVOIRS FAITS" -

As-tu fait tes devoirs ?



Publication date: mardi 6 novembre 2018

Copyright © Collège Jean Giono, Saint Genis Laval - Tous droits réservés

Le collège Jean Giono propose depuis octobre un accompagnement « Devoirs faits » en dehors des temps de cours, destiné à favoriser la réussite de tous les élèves.

Ce dispositif s'articule autour de 3 sessions ; une par trimestre.

Si votre enfant est inscrit à la session 1, un emploi du temps avec ses créneaux « Devoirs faits » lui a été distribué. Il est également consultable sur Pronote.

- **Rappel : Modalités et points de vigilance**
- Pour toute nouvelle inscription, s'adresser à Mme Tartinville, référente du dispositif « devoirs faits »
- L'inscription à la session1 ne vaut pas inscription pour les sessions suivantes. Il vous sera demandé de renouveler l'inscription de votre enfant. La campagne d'inscription pour la session2 débutera le 10 décembre.
- Les créneaux « Devoirs faits » sont positionnés en dehors des heures de cours (Heures de permanence ou heures de fin de journée)
- L'encadrement des élèves est réalisé par des professeurs volontaires et/ou des assistants d'éducation.
- Les élèves peuvent s'inscrire sur le conseil des parents ou des professeurs ou parce qu'ils le souhaitent.
- **Ce programme ne revêt aucun caractère obligatoire, c'est un service mis à la disposition des familles. En conséquence, tout élève qui perturberait ces séances par son comportement en serait exclu.**
- **Pour être efficace, cet accompagnement doit être régulier, et surtout, l'élève doit disposer du matériel nécessaire pour travailler (anticipation des devoirs à faire...).**

La Direction